



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 6 mai 2024, à 20h00**, en la Salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril 2024
4. Communications du bureau du Conseil communal
5. Communications de la Municipalité
6. Préavis
 - a) relatif au rapport de gestion communal 2023 (préavis n° **07/2024**)
 - b) relatif aux comptes communaux 2023 (préavis n° **08/2024**)
 - c) relatif aux comptes et à la gestion 2023 de la CIEHL (préavis **No 09/2024**)
 - d) relatif aux comptes 2023 du FCR (préavis **No 10/2024**)
7. Rapport des commissions
 - a) relatif à l'octroi du patrimoine administratif de CHF 180'570.- TTC au maximum pour couvrir les frais liés à la restauration du refuge de Champbabau suite à l'incendie survenu en avril 2023 (préavis n° **04/2024**)
 - b) relatif au budget 2024 de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve (CITS) (préavis n° **05/2024**)
 - c) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'312'540.45 TTC au maximum pour couvrir le renouvellement et la mise en conformité des ouvrages de protection contre les chutes de pierres et de blocs, ainsi que la création d'un chemin forestier au lieu-dit « Les Evuez » (préavis n° **06/2024**)
8. Questions et propositions individuelles

Le Président du Conseil communal :


B. Grand

Veytaux, le 26 avril 2024

Prochaines séances du Conseil communal

- Lundi 17 juin 2024 à 20h00
- Lundi 9 septembre 2024 à 20h00
- Lundi 4 novembre 2024 à 20h00
- Lundi 9 décembre 2024 à 20h00